

# Changement à la tête de medisuisse après 30 ans

*Dr Max Giger*

Président du Comité directeur de medisuisse

Le 1<sup>er</sup> mars 2007, le gérant de la caisse de compensation AVS medisuisse, Christian Schaeppli, Dr en droit et avocat, remettra les clés des bureaux de l'Oberen Graben 37 à St-Gall à son successeur, Marco Reichmuth, avocat et licencié en droit. Au nom de tous, je lui souhaite une retraite longue et active et rends hommage à son engagement au sein de medisuisse. Christian Schaeppli est resté au service des membres indépendants des quatre organisations professionnelles que sont le FMH, la SSO, la SVS et l'ASC bien au-delà de l'âge officiel de la retraite: qu'il en soit vivement remercié.



Christian Schaeppli,  
Dr en droit et avocat.

Christian Schaeppli a pris la direction de medisuisse le 1<sup>er</sup> janvier 1976, géré les affaires et dirigé l'équipe en place avec un esprit conciliant et serein. Durant ses nombreuses années d'activité, les œuvres sociales suisses ont subi des changements et des développements constants. L'AVS a

été soumise à plusieurs révisions dont la dixième et dernière, datant de 1994, est entrée en vigueur en 1997. En 1985, la prévoyance professionnelle obligatoire a été instaurée (LPP, 2<sup>e</sup> pilier). Au 1<sup>er</sup> juillet 2005, l'assurance-maternité a été introduite sur le plan fédéral et à l'automne 2007, le peuple a approuvé la loi sur les allocations familiales.

Durant les 30 années où elle se trouvait sous la direction de Christian Schaeppli, medisuisse est passée d'une petite caisse de compensation à une entreprise de moyenne envergure comme le démontre le tableau 1.

Hormis l'augmentation constante du nombre de clients, c'est la reprise des tâches confiées à la caisse au cours du temps, notamment celles de l'organe d'exécution de la PAT-LPP, qui a engendré une augmentation du nombre de personnes engagées. Les tâches reprises, mentionnées ci-après par ordre chronologique, concernent les domaines suivants:

- 1978: gestion du secrétariat des 14 caisses d'allocations familiales de l'association dans les cantons AG, AR, BE, BL, BS, GL, JU, LU, SG, SH, SO, TG, TI et ZH;
- 1985: création et mise en œuvre de l'organe d'exécution de la fondation de prévoyance pour le personnel des médecins et des vétérinaires (PAT-LPP);
- 1996: conventions avec les sociétés de médecine des cantons de AG, BE, GL, LU, SH, SZ et ZH pour l'encaissement des cotisations destinées à la formation des assistantes médicales;
- 2001: convention concernant l'encaissement des allocations pour l'assurance-maternité dans le canton de Genève.

**Tableau 1**  
Développement de medisuisse.

	1976	2006
Nombre de membres	7 667	19 824
Effectif des rentes	4 903	11 120
Recettes AVS/AI/APG	111 millions de francs	548 millions de francs
Prestations	56 millions de francs	260 millions de francs
Personnel	12 personnes	38 personnes

Correspondance:  
medisuisse  
Oberer Graben 37  
Case postale  
CH-9001 St-Gall  
Tél. 071 228 13 13  
Fax 071 228 13 66

info@medisuisse.ch

Cette évolution a nécessité une extension des bureaux de St-Gall. Les dernières transformations se sont achevées en juin 2005 à l'entière satisfaction de l'équipe. L'infrastructure et la technologie de l'information ont été adaptées en collaboration avec d'autres caisses de compensation dans le cadre du projet IGAKIS (groupement des logiciels AVS) pour répondre aux exigences d'un déroulement optimal des procédures. Un nombre croissant de membres peut ainsi gérer l'ensemble de ses affaires par voie électronique (p. ex. décomptes de salaire, changements de personnel).

En septembre 2006 et pour couronner la fin de son mandat, Christian Schaeppi a obtenu, de manière méritoire et grâce à l'engagement de toute son équipe, la certification ISO 9001:2000.

Marco Reichmuth pourra ainsi reprendre les rênes d'une entreprise moderne qui fonctionne bien et dont le personnel est motivé. Il est lui-même un fin connaisseur des œuvres sociales. Au cours de ces six dernières années, Marco Reichmuth a dirigé le service juridique de la caisse de



Marco Reichmuth,  
avocat et licencié en droit.

compensation du canton de Zoug en tant que suppléant du chef de service. Il est également le rédacteur principal des textes législatifs sur le 1<sup>er</sup> pilier. Je souhaite la bienvenue à Marco Reichmuth et des lendemains prospères à medisuisse sous sa direction.